



Lancement d'une augmentation de capital par placement privé

Mende, le 28 octobre 2013 à 8h00 – **Cogra (FR0011071570, ALCOG), pionnier de l'énergie bois en France, annonce aujourd'hui le lancement d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé, auprès d'investisseurs qualifiés exclusivement, conformément à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier.**

Le produit brut de cette opération devrait se situer aux alentours de 1,2 M€.

Cette opération vise à financer la montée en puissance de la nouvelle usine de Séverac-le-Château mise en service en septembre 2013 et le reconditionnement de l'usine de Mende, arrêtée en août 2013, en centre de stockage afin d'anticiper une nouvelle croissance de la demande cet hiver. Doté d'un nouvel outil de production moderne, Cogra prévoit d'augmenter rapidement sa capacité de production et de retrouver l'équilibre opérationnel.

Cette augmentation de capital sera réalisée en vertu de la 13^{ème} résolution approuvée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 25 octobre 2013. Le Conseil d'Administration de la Société, tenu le 25 octobre à la suite de l'Assemblée Générale, a statué sur les modalités de l'opération, à savoir l'émission de 203 667 actions à 6,00 € par action. Ce prix fait ressortir une prime de 0,56 % par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix.

La dilution résultant de l'augmentation de capital représente 8,34 % par rapport aux 2 443 076 actions actuellement en circulation.

Cogra a demandé concomitamment à NYSE Euronext la suspension de la cotation de ses titres sur Alternext Paris. Les échanges d'actions devraient pouvoir reprendre dès la publication des résultats du placement privé.

Le Placement Privé sera effectué via la construction d'un livre d'ordres auprès d'investisseurs qualifiés et sera dirigé par la Banque Delubac & Cie, agissant en tant que Chef de File et Teneur de Livre.

Euroland Corporate est le Conseil et Listing Sponsor de la Société dans le cadre de cette opération.

Avertissement :

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public au sens de la réglementation en vigueur, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Cogra. Aucune offre au public de titres financiers de Cogra ne sera effectuée en France ou à l'étranger, conformément à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier. En conséquence, aucun Prospectus ne sera publié, ni visé par l'AMF.

A propos de Cogra, pionnier de l'énergie bois

ALCOG - FR0011071570

Producteur de granulés de bois depuis 30 ans, Cogra s'est imposé en France comme un acteur de référence du secteur grâce à une approche qualitative et durable de son métier.

Avec deux usines d'une capacité totale de production de plus de 100 000 tonnes, Cogra produit des granulés de première qualité qui sont commercialisés en direct en France et à l'étranger ou via son réseau de plus de 700 revendeurs. L'activité de production de granulés bois, couplée à une activité de conseil et distribution de poêles et chaudières forment un ensemble cohérent et différenciant qui permet d'apporter une réponse globale aux consommateurs soucieux de leurs économies d'énergie et de la protection de l'environnement.

Contacts

COGRA
Zone de Gardès
48000 MENDE
T : 04 66 65 34 63

LISTING SPONSOR
EUROLAND CORPORATE
Julia Bridger
T : 01 44 70 20 84

COMMUNICATION FINANCIÈRE
CALYPTUS - Marie Calleux
cogra@calyptus.net
T : 01 53 65 68 68

Retrouver toute l'information sur www.cogra.fr